

Carte d'identité de l'acteur et son territoire

	Syndicat du Bois de l'Aumône 13 Rue Joaquin Perez Carretero - CZone de Layat li 63200 Riom 04 73 64 74 00 conseiluser@sba63.fr www.sba63.fr	
	Type de territoire Habitants Code SINOE	MIXTE à dominante rurale 170909 1524 (voir la fiche SINOE)
	Mode de financement Redevance Spéciale Tarification Incitative	TEOM (taxe d'enlèvement des OM) oui non

Carte d'identité du programme

Animateur Nombre d'habitants concernés Première année de réalisation Nombre d'années réalisées	William POUZET william.pouzet@sba63.fr 167790 2011 5												
Etat d'avancement													
<table border="1"> <thead> <tr> <th>Année 1</th> <th>Année 2</th> <th>Année 3</th> <th>Année 4</th> <th>Année 5</th> <th>Terminé</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Diagnostic Elaboration</td> <td colspan="4">Mise en oeuvre</td> <td>Fin</td> </tr> </tbody> </table>	Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Année 5	Terminé	Diagnostic Elaboration	Mise en oeuvre				Fin	Dernière actualisation de la fiche 05/04/2016
Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Année 5	Terminé								
Diagnostic Elaboration	Mise en oeuvre				Fin								

Témoignage de l'élú référent sur les bénéfices du programme

« **Ensemble au service de l'environnement** » : c'est l'objectif qui anime le SBA depuis sa création et dans son fonctionnement au quotidien.

Et depuis 1975, le SBA a toujours été un précurseur de la gestion innovante des déchets, avec la mise en place de la collecte sélective en Points d'Apport Volontaire des emballages, une des premières collectivités à avoir contractualisé avec Eco-Emballages, création d'un maillage de 12 déchèteries avec 21 flux collectés, mise en place de la redevance spéciale, collecte en porte-à-porte en bacs individuels des emballages recyclables depuis 2005, extension des consignes de tri en 2013....

Une volonté forte de trier et valoriser toujours plus au service de l'environnement !

C'est donc tout naturellement que la collectivité s'est engagée dès décembre 2010 dans la réduction des déchets en contractualisant avec l'ADEME pour mettre en œuvre des actions efficaces de prévention des déchets.

Cinq années plus tard, le SBA a rempli sa mission : 15 actions concrètes, près d'une cinquantaine de partenaires locaux mobilisés et un objectif de réduction des Ordures



Ménagères Assimilées largement rempli.

Parmi ces actions, nous retiendrons l'essor du compostage à domicile avec la moitié des foyers en habitat pavillonnaire qui a adopté ce geste écocitoyen. Retenons aussi la lutte contre le gaspillage alimentaire, la promotion du réemploi dans nos déchèteries, le déploiement des colonnes à textile, avec le lancement d'une boîte à Récup', un partenariat avec les supermarchés pour éviter l'achat de produits jetables, des actions sur la nocivité des déchets, la distribution de 25 000 autocollants Stop-pub, ou encore l'accompagnement d'associations au développement durable. Et parce que les enfants d'aujourd'hui seront les adultes responsables de demain, les animateurs du SBA ont investi les écoles et sensibilisé près de 10 000 élèves à la prévention et au tri !

Ce travail de fourmis sur les 132 communes de notre territoire a porté ses fruits et la prévention des déchets devient un réflexe au quotidien, une nouvelle façon de vivre et de consommer. Les usagers prennent conscience que la gestion des déchets est l'affaire de tous ! Chaque acteur local a son rôle à jouer. C'est aussi l'objectif porté par l'évolution du mode de tarification du service vers l'incitativité initiée en 2012.

Fort de ce succès, la collectivité s'est portée candidate à l'appel à projets national. Elle est aujourd'hui labellisée « **Territoire Zéro Déchet Zéro Gaspillage** » et développe actuellement un programme d'actions DZÉTA « Déchets Zéro sur le Territoire du Bois de l'Aumône ». Avec une volonté affichée d'animer le territoire en termes de gestion des déchets et le faire entrer dans une démarche d'économie circulaire, le Syndicat se donne les moyens de poursuivre les actions les plus efficaces du Programme Local de Prévention et surtout d'en développer de nouvelles.

Elu référent : Jean-Claude Molinier, Président du Syndicat du Bois de l'Aumône

Les performances du programme

Indicateurs		Valeurs pour 2009	Objectifs pour la fin du programme	Valeurs réalisées				
				2011	2012	2013	2014	2015
Production de déchets en kg/hab	OMA	291,80	271	290	284,30	281,70	274,70	265,60
	DMA	570		561,40	545,70	543,80	544,80	
Nombre d'équivalents temps plein de l'équipe projet			6	2	3,90	5,50	5,66	6,54
Nombre de partenaires mobilisés			50	0	10	19	29	48
Nombre de relais mobilisés			450	0	40	79	133	279
Coût annuel du programme par habitant								
Coût aidé annuel de gestion des déchets par habitant				99,14	100,05	101,92	130,52	0

Réalisation d'une enquête auprès des ménages

Résultats des enquêtes

Enquête menée en 2013.

Résultats de l'enquête

Réalisée sur un échantillon de 609 personnes.

81% ont déjà entendu parler de gestes ou d'actions qui permettent de réduire la quantité de déchets ménagers. Parmi elles :

- 64% citent spontanément le compostage.
- 19% citent l'achat de produits sans emballages ou avec moins d'emballages.
- 59% déclarent avoir entendu parler de ces gestes dans le SBA Infos.

48% des habitants de ce territoire qui ont le sentiment de produire trop de déchets au sein de son foyer. Chez les moins de 35 ans, ils sont près de sept sur dix.

56% pensent qu'ils pourraient en produire moins : une marge de progression sur cet aspect est possible. 86% boivent de l'eau du robinet (dont 74% souvent).

71% des habitants du territoire ayant un jardin font du compost et 66% font du mulching, ce qui en fait deux pratiques particulièrement répandues sur le territoire

22 % C'est la proportion d'habitants du territoire du Syndicat du Bois de l'Aumône qui ont indiqué sur leur boîte aux lettres qu'ils ne souhaitent plus recevoir d'imprimés publicitaires. Cette proportion est passée à 29% en 2016.

Analyse des résultats par la collectivité

ENQUETE

La population du territoire du SBA sensible à la réduction des déchets, en dépit d'une confusion entre réduction et tri.

La logique de réduction des déchets n'est pas étrangère aux habitants du territoire du SBA : plus de huit personnes sur dix déclarent avoir déjà entendu parler de gestes ou d'actions qui permettent de réduire la quantité de déchets ménagers.

Toutefois, une confusion réelle persiste entre les notions de réduction et de tri des déchets :

La prise de conscience personnelle sur la réduction des déchets laisse entrevoir des marges de progression possibles. En effet, moins d'un habitant sur deux du territoire du SBA considère qu'il produit trop de déchets au sein de son foyer (48%), et seuls 56% estiment qu'ils pourraient en produire moins.

Sur le tri des déchets plus occasionnels en effet, la majorité des habitants adoptent les bons comportements pour les différents déchets testés. Ainsi, piles et médicaments sont apportés par la plupart dans des lieux dédiés, tandis que les déchets toxiques et l'électroménager usagé sont le plus généralement déposés en déchèterie, et les vêtements ou textiles en bon état font le plus souvent l'objet de dons.

L'information sur la réduction des déchets paraît donc aujourd'hui prioritaire (davantage que l'information sur le tri) auprès des habitants du territoire du SBA.

Des comportements éco-responsables globalement adoptés.

L'éco-responsabilité des habitants du territoire du SBA mérite d'être soulignée. Ils sont ainsi nombreux à acheter des produits à la pesée plutôt que déjà emballés (87%) et à boire de l'eau du robinet (86%, dont 74% le font même « souvent »). La réparation et le recours au circuit dit de « seconde main » sont également des habitudes de vie assez répandues sur le territoire du SBA. Certaines pratiques contribuant directement à diminuer les volumes de déchets produits sont bien répandues, au premier rang desquelles le compostage et le mulching. Parmi les marges de progression possible, il convient également de noter que seules 22% (29% en 2016) des personnes interrogées ont indiqué sur leur boîte aux lettres leur souhait de ne pas recevoir d'imprimés publicitaires, que le gaspillage alimentaire bien que minoritaire dans les pratiques déclarées (jeter les restes de repas, jeter des aliments périmés non déballés) est encore assez répandu dans les foyers et que le recours aux couches lavables ne concerne qu'une très faible minorité des parents concernés.

PERFORMANCES

Analyse par axes d'actions

Axe 1 : Sensibilisation des publics. Cet axe, contenant 8 actions, représente près de 40 % du budget et du temps de travail de l'équipe projet.

La communication, les animations scolaires, le soutien aux manifestations écoresponsables en font partie, ainsi

que la caractérisation et l'enquête usagers menées en 2013. Il a été fortement développé afin de toucher des publics ciblés et promouvoir la prévention des déchets dans son ensemble. Les actions ont sans nul doute participé à la réduction des déchets sur le territoire de la collectivité.

Axe 2 : Actions exemplaires de la collectivité. Il ne représente que 4 % du temps de travail et un peu plus de 3 % du budget. Toutefois, le syndicat s'est mobilisé et les collectivités adhérentes également. Le personnel a été largement informé des actions portées par le SBA. Plus de 80 collectivités ont bénéficié (par diverses actions) d'une sensibilisation à la prévention. C'est le cas par exemple des communes dont les agents, en charge des Temps d'Activités Périscolaires, ont suivi des formations prévention.

Axe 3 : Actions emblématiques nationales. 47% du budget et 45 % du temps de travail a été consacré aux 4 actions de cet axe.

- **Compostage de proximité** : c'est l'action pour laquelle le potentiel de réduction était le plus important d'où un engagement très fort de la collectivité pour ce thème. Les résultats confirment l'importance d'agir sur les déchets fermentescibles en proximité. En effet, entre 2011 et 2013, la baisse des déchets compostables dans les OMA a été conséquente (-13%).
- **Stop pub** : 25000 stop pub distribués et un taux d'équipement des boîtes aux lettres passé de 8% en 2009 à presque 29% en 2015. La quantité d'imprimés publicitaires présente dans les bacs de collecte sélective a baissé de presque 10% entre 2011 et 2013.
- **Gaspillage alimentaire** : le travail sur cette thématique a réellement commencé en 2014. Malgré tout, la communication de la collectivité sur le gaspillage alimentaire, associée au compostage a permis de constater une baisse dès 2013 (-4kg/hab./an).

Axe 4 : Actions d'évitement de la production de déchets. Cet axe, dont certaines actions ont été engagées tardivement, a permis un travail sur le réemploi. Des partenariats ont été développés comme, par exemple, le travail avec le Relais sur le textile. Ainsi, 1500 tonnes ont pu être valorisées depuis 2011.

Axe 5 : Actions de prévention qualitative. Il comprend les actions liées à la nocivité ou aux entreprises. Il n'a pas été très développé au cours de 5 ans du programme. Des actions ont toutefois été réalisées, notamment un nouveau partenariat pour la collecte des DASRI avec l'éco-organisme référent (DASTRI). Dans le cadre de l'engagement du SBA dans un nouveau projet, suite à la labellisation TZDZG, la collectivité développe actuellement des actions afin de réduire et mieux valoriser les déchets des entreprises.

Analyse des tonnages

La baisse des OMA a atteint 9% entre fin 2009 (année de référence) et fin 2015. L'objectif du PLP de -7% en 5 ans est donc dépassé. La politique menée par le syndicat a largement contribué à cette réduction. Les actions du programme de prévention, associées à la mise en œuvre d'une tarification incitative, ont permis d'inverser une tendance à la stagnation des tonnages qui était constatée depuis plusieurs années. L'ensemble des déchets est concerné par cette réduction mais plus particulièrement les déchets fermentescibles, les imprimés publicitaires et les textiles. Le gaspillage alimentaire est lui aussi en recul (5 % de produits gaspillés dans les OMA en 2011 contre 3,4% en 2015).

Malgré une population en hausse (plus de 7000 habitants supplémentaires depuis 2009) et une fréquentation des déchèteries en hausse avec des flux plus nombreux, le SBA a collecté 2000 tonnes de déchets ménagers et assimilés (DMA) de moins en 2015 qu'en 2009.

Les changements de comportement des usagers et les pratiques vertueuses en termes de consommation et de gestion des déchets, véritables facteurs de réussite du PLP, semblent maintenant acquis, même s'il reste des marges de progression importantes. C'est encore le cas pour les textiles, pour les produits d'hygiène jetables (couches...), pour les papiers et le verre.

Les actions du programme

Nombre d'actions prévues dans les 5 thèmes

Thème	Nombre d'actions	Exemple d'action
Sensibiliser les publics à la prévention	8	
Eco-exemplarité de la collectivité	2	
Actions emblématiques nationales	4	
Evitement de la production de déchets	4	
Prévention déchets entreprise et déchets dangereux	3	

Voir les 1 fiches action OPTIGEDE de l'acteur réalisées dans le cadre de ce programme

Le regard de l'ADEME

Le SBA a réussi par son travail d'animation et d'accompagnement à déployer un programme ambitieux de 21 actions, en consacrant un investissement plus conséquent sur les principaux gisements d'évitement (compostage et Stop Pub notamment). Cette stratégie associée au passage à la tarification incitative ont certainement été des facteurs de réussite du PLP.

Le SBA a en effet réussi, grâce à la grande implication des différents membres de l'équipe projet constituée autour de son programme local de prévention et à la forte mobilisation des acteurs de son territoire, à réduire de 9%, soit 26,2 kg la quantité d'OMA par habitant et par an et ainsi à dépasser l'objectif de -7% fixé par l'accord cadre de partenariat avec l'ADEME.

Labellisé TZDZG, le SBA est désormais reconnu comme un territoire d'excellence engagé dans la transition énergétique pour la croissance verte. Les efforts de prospection pour développer de nouveaux partenariats en fin de PLP devraient permettre au SBA d'envisager de nouvelles synergies, de démultiplier ses moyens d'actions et ainsi d'entraîner d'autres acteurs dans la dynamique qu'il a su créer autour de son PLP.

Le SBA dispose ainsi de sérieux atouts pour ancrer la prévention des déchets sur son territoire et renforcer son action sur les autres piliers de l'économie circulaire grâce à son programme DZÉTA comme « Déchets Zéro sur le Territoire du Bois de l'Aumône ».

Hervé CHALAYE, Direction Régionale Auvergne
hervé.chalaye@ademe.fr



Fiche Programme Local de Prévention réalisée sur le site

www.optigede.ademe.fr

Les informations de cette fiche ont été établies sous la responsabilité de son auteur